



## PROBEOL ABSORB

**Absorbant, antidérapant, pour usage en milieu industriel et routier.**



**MARQUE AFNOR NF ENVIRONNEMENT**

**Licences n° 01/01**

**Absorbant pour usage en milieu industriel & routier  
NF 336**

Cette marque NF environnement conjugue qualité et environnement :

- Garantie du pouvoir absorbant
- Absence de métaux lourds dans la composition de l'absorbant
- Taux de cendre réduit lors de l'incinération de l'absorbant (0.69)



**NORME AFNOR**

Absorbant pour usage en milieu industriel et routier (NF P 98-190)  
(Etiquetage conforme à la norme AFNOR NF T 90-363)

### UTILISATIONS

#### USAGE INDUSTRIEL :

Epandre sur toutes les surfaces souillées par l'huile, la graisse, la peinture, ou tout autre liquide.

Le changement de couleur indique que l'absorption est totale et qu'il faut procéder à l'évacuation.

#### USAGE ROUTIER :

Traitement des cas courants de pollution due aux hydrocarbures. Baliser la zone polluée afin d'en interdire la circulation.

Répandre **PROBEOL ABSORB** sans excès.

Malaxer avec un balai.

Laisser agir entre 10 et 15 minutes.

Evacuer le mélange en balayant ou en aspirant.

Renouveler éventuellement l'opération si nécessaire.

Avant le rétablissement de la circulation, saupoudrer la surface traitée à l'aide d'une quantité maximale de 30g /m<sup>2</sup> de **PROBEOL ABSORB** qui restera sur la chaussée de façon à rétablir les conditions normales d'adhérence.

#### PRECAUTIONS D'EMPLOI :

**PROBEOL ABSORB** contaminé par des produits polluants peut présenter les mêmes dangers que les polluants absorbés. Il doit être manipulé et stocké avec les mêmes précautions. Sa collecte, son étiquetage et son élimination devront se faire selon la réglementation en vigueur en matière d'élimination, et notamment celle concernant l'élimination des déchets dangereux.



## PROBEOL ABSORB

### AVANTAGES

Fabriqué et commercialisé sous contrôle qualité interne.

Matière première principale à base de particules de bois, issues de matières renouvelables, limitant l'épuisement des ressources naturelles et la quantité de déchets finale.

**PROBEOL ABSORB** peut être utilisé sur des surfaces routières et dans les zones de circulation en milieu industriel.

En plus de ses qualités d'absorbant, **PROBEOL ABSORB** assure la fonction d'antidérapant. **PROBEOL ABSORB** ne fond pas et ne s'agglomère pas. De plus, il n'est pas abrasif et peut donc être utilisé sur tous les sols, qu'ils soient plastifiés, peints ou cimentés.

*Les caractéristiques sont données à titre indicatif et correspondent à nos standards de fabrication actuels. IGOL se réserve le droit de les modifier pour faire bénéficier sa clientèle de l'évolution de la technique. Avant d'employer ce produit, il convient de consulter les instructions d'utilisation et les impacts sur l'environnement figurant dans les fiches techniques et de sécurité. Les renseignements donnés ci-dessus sont basés sur l'état actuel des connaissances relatives au produit concerné. L'utilisateur du produit doit prendre toutes les précautions utiles relatives à son utilisation. En aucun cas IGOL ne pourra être tenu responsable de dommages résultant d'une mauvaise utilisation de celui-ci.*

Ref. documentaire : X-164-1508

Date d'édition : 03/08/2015